

Une femme si ordinaire

Annette, la nourrice de Romain Rolland

Daniel Jarreau

À propos de *Jean-Christophe*, Jean-François Counillon a écrit : *Ce roman est en quelque sorte une projection de l'auteur ; on y retrouve certains éléments de la vie de Romain Rolland sans que, pour autant, on puisse en faire un ouvrage autobiographique.*¹

Un exemple de cette « projection de l'auteur » transparait peut-être en filigrane dans ce passage, extrait de *La fin du voyage, Les amies*, écrit durant l'été 1909,² où il est question de l'enfant né de la rencontre entre Jacqueline Langeais et Olivier Jeannin, l'ami de Jean-Christophe. Passage qui présente des similitudes avec la réalité d'un épisode marquant de la toute prime enfance de Romain Rolland :

— [...]. Elle n'avait pu l'allaiter ; le petit dépérissait. Il avait fallu prendre une nourrice. Gros chagrin, d'abord... Ce fut bientôt un soulagement. Le petit se portait maintenant à merveille ; il poussait vigoureusement, comme un brave petit gars, qui ne donnait point de tracas, passait son temps à dormir, et criait à peine la nuit. La nourrice, – une robuste Nivernaise qui n'en était pas à son premier nourrisson et qui, à chaque fois, se prenait pour lui d'une affection animale, jalouse et encombrante, – semblait la véritable mère. Quand Jacqueline exprimait un avis, l'autre n'en faisait qu'à sa tête ; et si Jacqueline essayait de discuter, elle finissait par s'apercevoir qu'elle n'y connaissait rien. [...]

Or, un peu plus de dix-huit ans après que Romain Rolland ait introduit le personnage d'une nourrice nivernaise³ dans son roman-fleuve, l'hebdomadaire *L'Écho de Clamecy*⁴ du dimanche 1^{er} janvier 1928, en deuxième page, à la rubrique Corvol-l'Orgueilleux,⁵ devant les ristournes de janvier de la *Coopérative Corvolloise*, l'échotier⁶ rapporte en huit lignes que :

– « Jeudi dernier ont eu lieu à Corvol les obsèques d'une brave femme, Madame veuve Colas âgée de 84 ans qui fut jadis à Clamecy la nourrice de Romain Rolland, dont elle se plaisait à évoquer le souvenir. Madame Colas était la belle-mère de Monsieur Siméon employé à la papeterie. »

Bien peu pour évoquer la mémoire de celle qui a redonné la force de vivre au fragile nourrisson que fut Romain Rolland.

Anne Bourcé⁷ naît au hameau de Flez, commune de Saint-Pierre-du-Mont,⁸ le 10 mars 1841 à onze heures du matin, elle est la fille de Étienne, 54 ans, propriétaire, et de Eugénie Blond, 41 ans, son épouse. Le lendemain, son père, accompagné par Charles Rafeau, 54 ans, propriétaire, et par Étienne Collas, 50 ans, journalier, viennent la présenter à l'officier d'état civil et déclarer sa naissance. Étienne Bourcé et Étienne Collas ne savent pas signer.⁹

Sur son enfance et sa jeunesse, peu de renseignements. Devancée dans sa fratrie par un demi-frère et deux demi-sœurs, issus d'une première union de son père, elle est tout

1. COUNILLON Jean-François, *Jean-Christophe et Romain Rolland*. Extraits, in *Cahiers de brèves*, n°19, p.11, juin 2007.

2. Dans l'introduction à son roman-fleuve, publié chez Albin Michel en 1931, Romain Rolland écrit : *Aujourd'hui, 20 mars 1903, je commence d'écrire définitivement Jean-Christophe*, et de préciser : *Les Amies*, de juin au début de septembre 1909.

3. Il écrit « nivernaise » et non pas « morvandelle », la nuance doit être d'importance à ses yeux [cf. *infra* note 27].

4. *L'Écho de Clamecy*, organe républicain de l'arrondissement de Clamecy (Nièvre) qui a paru de 1886 à 1940.

5. Corvol-l'Orgueilleux, commune distante de 11 km au sud-ouest de Clamecy.

6. Cette information, jamais révélée jusqu'alors dans la presse locale, a peut-être été transmise au journal par le D^r Alphonse Létinois (1878-1965), médecin à Corvol depuis 1907. Homme dévoué, omniprésent, érudit, curieux de l'histoire locale et membre de la *Société Scientifique et Artistique* de Clamecy depuis 1909, en compagnie de qui, Annette Colas a du évoquer ce souvenir à plusieurs reprises.

7. Bourset semble être l'orthographe correcte du patronyme. Boursé ou Bourcé seraient des corruptions d'écriture qui ont vu le jour lors de la tenue des registres de catholicité ; incidents fréquents à une époque où la grande majorité des individus est illettrée et où la prononciation des mots est teintée d'un fort accent patoisant, parfois très local, ce qui ne facilite pas toujours la tâche du desservant, surtout s'il vient d'un autre diocèse.

8. Saint-Pierre-du-Mont, commune distante de 10 km au sud-est de Clamecy. Sauf indication contraire, toutes les références liées à l'état civil et aux recensements de la population proviennent des *Archives départementales* de la Nièvre et toutes les communes citées s'entendent être situées dans l'arrondissement de Clamecy.

9. Au XIX^e siècle, est qualifiée de propriétaire une personne qui peut vivre de son avoir ou de sa fortune, alors que le journalier, embauché à la journée, est assujéti aux besoins en main d'œuvre des propriétaires. La présentation du nouveau-né à l'officier d'état civil a été longtemps obligatoire pour que celui-ci puisse vérifier que l'enfant est vivant et que son sexe est révélé.

bébé, quand le 4 mai 1841, elle assiste peut-être au mariage de Jean, son aîné,¹⁰ ou encore, le 10 octobre de la même année, à celui de Anne,¹¹ la benjamine de ses demi-sœurs. Hormis ces deux événements familiaux identifiables, la suite de son existence doit ressembler en toute hypothèse à celle menée à cette époque par une fillette, puis une jeune fille habitant un petit village du Haut-Nivernais. Pour l'essentiel, son temps est très tôt occupé par les tâches domestiques et des champs, et quelques rares moments de divertissement, jusqu'à ce qu'elle quitte son hameau pour aller travailler à la ville. Car même si dans son acte de mariage il est indiqué qu'elle est domiciliée de fait à Clamecy, où elle n'exerce aucune profession, il est difficile d'expliquer autrement sa présence en ce lieu à l'âge de 23 ans. Les us et coutumes en matière d'emploi sont alors peu réglementés, surtout dans la domesticité.

Par ailleurs, il est certain qu'elle a bénéficié d'un apprentissage de la lecture et de l'écriture, où elle s'est montrée très réceptive. Soit dès 1851, alors qu'agée de

10 ans, elle fréquente la maison d'école nouvellement construite au hameau de La Pouge,¹² soit plus tard, alors qu'elle séjourne à Clamecy, et qu'elle est peut-être au service d'une communauté de religieuses ; ce qui peut expliquer son non-exercice officiel d'une profession. Quoiqu'il en soit, lorsqu'au bas de son acte de mariage elle signe Annette Boursset, la calligraphie, sans être sophistiquée, est bien assurée, comparativement à celle de bon nombre de ses contemporaines du même âge¹³.

C'est le dimanche 28 janvier 1866, à sept heures du soir, dans la maison commune, située à La Pouge,¹⁴ que Anne Bourcé, dite Annette, âgée de 23 ans, sans profession, domiciliée de fait à Clamecy et de droit à Flez, chez ses parents¹⁵, convole en justes noces avec Étienne Colas, 27 ans, manœuvrier, domicilié de fait à Corvol-l'Orgueilleux, mais de droit à Flez, chez son père.¹⁶ Les conditions civiles du mariage ont été réglées la veille, par contrat établi à Clamecy chez M^e Edme Courot, notaire. Contrairement à Annette, Étienne ne sait pas et ne saura

10. Étienne Boursset (Flez, 1787 – Flez, 1871) épouse en premières noces (Saint-Pierre-du-Mont, 1811) Eugénie Marie Gorge (Ménetou, Saint-Pierre-du-Mont, 1795 – Dornecy, 1837), dont : Jean (Flez, 1811 – La Grenouillière, Saint-Pierre-du-Mont, 1885) [cf. *infra* note 19], Anne (née à Flez, 1813), dont le devenir n'est pas connu, et Anne, deuxième du nom (née à Flez, 1819) [cf. *infra* note 11]. Veuf, Étienne épouse en secondes noces (Saint-Pierre-du-Mont, 1841) Eugénie Blond (Bousson, Parigny-la-Rose, 1800 – Corvol-l'Orgueilleux, 1875), dont Anne, troisième du nom, dite Annette. Il est à noter la répétition du prénom Anne pour les trois filles.

Après le décès de son mari, Eugénie Blond, quitte Flez pour rejoindre sa fille à Corvol-l'Orgueilleux, où elle décède quatre ans plus tard.

11. Anne Boursset, deuxième du nom, épouse (Saint-Pierre-du-Mont, 1841) Joseph Truchot (Flez, 1807 – Flez, 1887), maçon à Flez ; dont descendance.

12. La Pouge, hameau de la commune de Saint-Pierre-du-Mont, où sont regroupés l'école et le presbytère. Marlière (Alphonse), *Statistiques de l'arrondissement de Clamecy*, ..., p.241, 1860.

13. En 1860, Marlière indique qu'à Clamecy : *les sœurs de la charité de Nevers ont établi dans la rue de la Monnaie un pensionnat de demoiselles dirigé par six religieuses de l'ordre, sous le nom de pensionnat Sainte-Marie [...]. Les enfants qui fréquentent l'asile sont au nombre de quatre-vingt-dix, en hiver, et de cent-quatre-vingt-dix en été... Cette école maternelle est dirigée avec le plus grand dévouement par les sœurs surveillantes qui prodiguent à leurs jeunes élèves les soins assidus que leur âge réclame. [...] L'hospice... composé de deux salles contenant dix-neuf lits... est dirigé par huit sœurs... La sœur supérieure remplit les fonctions d'économe. L'établissement est installé dans l'ancien Hôtel de Bellegarde, jouxtant la future maison natale de Romain Rolland. Marlière, *op. cit.*, pp.134-135.*

Compte tenu de la charge de travail que représente le fonctionnement de ces trois établissements au budget très serré, il est évident que les sœurs sont assistées par des femmes et des jeunes filles laïques, chargées des tâches domestiques. Parmi ces jeunes filles, celles venues de la campagne sont certainement logées, nourries, blanchies et instruites en échange de leur travail, mais pas ou très peu rémunérées, car considérées comme bénéficiant d'une sorte d'apprentissage. Pour cette raison, il n'est donc pas possible de parler de profession. Annette est peut-être l'une d'entre-elles jusqu'à son mariage.

« Le XIX^e siècle a hérité d'un patrimoine d'éducation légué par l'Ancien Régime. À une France « lettrée » s'opposait en 1815 une France de l'ignorance. S'y ajoutaient l'inégalité sociale et l'inégalité des sexes devant l'instruction. L'idée courante alors était que l'éducation, partant l'instruction, devait être aussi adaptée que possible à l'avenir de chaque individu. Ainsi une fille du peuple devait-elle se contenter au mieux des premières notions de l'enseignement élémentaire. Élevées pour la maison, le foyer, les femmes devaient s'initier aux travaux domestiques. [...] La loi Falloux (1850) prévoit pour l'instruction féminine des restrictions d'ordre financier et la met pratiquement entre les mains des congrégations enseignantes. Peu chargée d'instruction, mais riche d'apprentissages domestiques, l'éducation des filles doit coûter beaucoup moins chère que celle des garçons. Le refus des pouvoirs publics d'assumer une grande partie de la charge et le désir général que les femmes aient de la religion entraînent la mainmise de l'Église sur leur éducation. France Mayeur, *Garçons et filles du XIX^e au XX^e siècle : une éducation différente*, in *Enfance*, nos 33-35, pp.153-4, 1980.

« L'apprentissage actuel confine dans bien des cas à la domesticité », dit-on encore au Congrès ouvrier de 1894. Yves Lequin, *L'apprentissage en France au XIX^e siècle : rupture ou continuité ?* in *Formation-Emploi*, n^{os} 27-28, pp.91-100, 1989.

Toujours en 1860, dans l'arrondissement de Clamecy, à propos de l'enseignement dispensé aux filles, et ce malgré le zèle des institutrices : *La lecture y est correcte, mais pas assez intelligente ; l'écriture y est propre, mais peu nette et mal soignée ; le calcul n'est pas suffisamment raisonné, et l'étude de la langue française y est fort restreinte ; l'instruction religieuse n'y laisse généralement rien à désirer. Quelques écoles enseignent l'histoire de France et la géographie, mais très superficiellement.* Marlière, *op. cit.*, p.106.

14. À cette époque, la commune de Saint-Pierre-du-Mont ne dispose pas encore de mairie, le conseil municipal se réunit dans la salle de classe, où documents et registres trouvent leur place dans une simple armoire. Marlière, *op. cit.*, p.241.

15. Le jour du mariage de Annette, son père est dit être âgé de 79 ans et sa mère de 71 ans, l'un et l'autre qualifiés de manœuvriers. La famille a-t-elle connu un revers de fortune ?

D'après la théorie que Pierre de Boisguilbert développe dans son *Traité de la nature, culture* [1707], la hausse des cours du blé en période de pénurie est plus préjudiciable au paysan que l'avisement des prix en année de forte récolte. La mauvaise récolte est nocive au petit exploitant qui n'a plus rien à vendre. À l'inverse, lors d'une excellente récolte suivie d'une chute des cours, le petit en retire un surplus à vendre et donc un petit bénéfice malgré les faibles prix. Ernest Labrousse in *Histoire économique et sociale de la France*, t.3, 1789-1880, énumère « la série céréalière des temps difficiles et des neuf crises du XIX^e siècle : 1800-1803, 1810-1813, 1815-1818, 1828-1832, 1839-1840, 1846-1847, 1853-1857, 1861-1862, 1866-1868 ». Comme petits propriétaires, les parents de Annette ont assurément dû être confrontés à des difficultés économiques sévères qui les auront contraints à vendre leur peu d'avoir et à ne plus compter que sur la force de leur bras.

16. Étienne Colas est né au hameau de Soffin, commune d'Authiou, le 20 septembre 1838 à 11 heures du soir, il est le fils de Edme, 24 ans, journalier, et de Marie Maucourant, son épouse. Le jour de son mariage avec Annette, son père est dit être âgé de 52 ans et être manœuvrier. Quant à sa mère, elle est décédée à Flez le 10 juin 1848.

jamais signer.¹⁷

Compte tenu de la saison et de l'heure tardive de la cérémonie civile, c'est de nuit que la noce regagne l'église paroissiale Saint-Pierre-aux-Liens, où les jeunes mariés vont recevoir la bénédiction nuptiale donnée par l'abbé François Chamot, desservant du lieu.¹⁸ Un détail pourtant : entre La Pouge et le château, où se trouve l'église, il faut aller à pied par un mauvais chemin qui grimpe à flanc de colline sur deux bons kilomètres, puis de l'église à Flez, sur deux autres kilomètres du même chemin, mais cette fois en descente très accentuée, suivie d'une nouvelle montée. Il est possible que la jeunesse s'en amuse, mais les anciens les moins valides n'apprécient guère d'être bringuebalés dans une carriole. Puis la fête se poursuit jusque tard dans la nuit, soit à Flez, dans une grange familiale, aménagée pour la circonstance, soit à l'auberge de La Grenouillerie, tenue par Jean, le frère aîné de Annette, et par Françoise, son épouse. Dans ce cas, après la bénédiction, le cortège sera redescendu sur Ménetou,¹⁹ et aura rejoint l'auberge.²⁰

Le lendemain midi, car il n'y a pas de noces sans lendemain, les noces finissent les restes du repas de la veille au soir. Mais comme une journée sans travail est une journée sans pain, le peu de mobilier reçu en dot, d'effets et de hardes appartenant aux jeunes époux, est entassé sur une charrette et prend la direction du bourg de Corvol, où le couple s'installe dans une ou deux pièces louées. Le jour suivant Étienne reprend son travail et Annette assure les tâches ménagères.²¹

C'est aussi ce jour du lendemain de ses noces que vont débiter les événements qui marqueront Annette durant toute sa vie.

Tout commence à Clamecy, au 4 Rue de l'Hospice, le lundi 29 janvier 1866, à deux heures du matin, Antoinette Marie Courrot, 20 ans, l'épouse de Jules Louis Émile Rolland, 29 ans, principal clerc de notaire, vient de mettre au monde Romain Edme Paul Émile, leur fils. Dès onze heures, ce même matin, Émile, le père, Edme Courrot, l'aïeul maternel, notaire à Clamecy, et Jean-Baptiste Jules Rolland,

l'oncle paternel, notaire à Brèves²², se rendent à la mairie pour présenter l'enfant et déclarer sa naissance.

En cette même année, plus précisément le 15 novembre, mais cette fois à Corvol, à sept heures du soir, un certain Henri Colas,²³ âgé de 28 ans, manœuvre, demeurant au bourg, vient présenter et déclarer la naissance d'un garçon, né d'hier, à six heures du soir, de lui déclarant et de Annette Bourcé, âgée de 26 ans, sans profession, son épouse, auquel il déclare vouloir donner les prénoms de Charles Cléophas. Crépin Chaumard, 40 ans, charpentier, et Amand Roy, 42 ans, papetier, domiciliés au bourg, les témoins, ont signé au bas de l'acte. Le père, lui, a déclaré ne pas savoir.

Environ un mois plus tard, ou vers la toute fin de 1866,²⁴ de nouveau à Clamecy, Romain Rolland, âgé d'un peu plus de onze mois, est malencontreusement exposé au froid par l'imprudence d'une jeune servante. Chacun craint un temps pour sa vie. L'enfant souffrira des séquelles de ce refroidissement jusque vers l'âge de 11 ou 12 ans.²⁵

La peur de perdre l'enfant tarit-elle le lait de sa mère ou de sa première nourrice ? En tout état de cause, les Rolland sont dans la nécessité de recruter une nourrice. Aussi, probablement un mois, un mois et demi, après la naissance de Charles Cléophas Colas²⁶, donc vers la mi-décembre, ou guère plus, ils engagent Annette, sa mère, pour nourrir Romain. La vigueur et la santé de cette jeune Corvoise présagent d'un lait salvateur pour le futur Prix Nobel de Littérature.

Alors que des mères allaitant leur nourrisson, et prêtes à le sevrer, ne sont pas rares dans les environs, c'est Annette qui est recrutée. Le fait de la choisir, elle, plutôt qu'une autre, ne peut pas relever que d'un pur hasard. En effet, les Rolland et M^e Edme Courrot, sont proches voisins des trois établissements tenus par les sœurs. Madame Rolland, fervente chrétienne, doit participer à leurs œuvres de charité, M^e Courrot, notaire et notable, doit possiblement être membre de leur bureau d'administration. Si Annette est effectivement employée par les sœurs, ils ont pu, l'un ou l'autre, la remarquer à plusieurs reprises et apprécier ses

17. À cette époque, même en ville le pourcentage d'illettrés est élevé. Guy Thuillier, *Pour une histoire du quotidien au XIXe siècle en Nivernais*, Mouton édit., Paris, 1977, p.198, écrit : « Ainsi à Nevers, en 1860, pour 154 mariages, 55 hommes [36%] et 83 femmes [54%] savent signer ».

18. François Edme Chamot (Courcelles, 1816 – Courcelles, 1890), prêtre tourmenté par son devenir dans l'*Au-delà*, qui, revenu dans sa paroisse natale pour terminer son sacerdoce, consacre la fin de sa vie à graver ses craintes mystiques sur toutes les faces de l'imposante stèle de sa tombe. Monument visible dans le haut du cimetière communal. Courcelles, commune située à 14 km au sud-ouest de Clamecy, via La Pouge.

19. Ménetou : hameau de la commune de Saint-Pierre-du-Mont.

20. Simples hypothèses, mais qui sont étayées par les habitudes locales de l'époque.

21. Cf. note 20.

22. Pour rappel, Brèves, où est inhumé Romain Rolland, est situé à onze kilomètres au sud-est de Clamecy.

23. Le changement de prénom usuel est encore coutumier à cette époque, soit après le décès du père pour son fils aîné, de celui de l'aîné pour son cadet, ou encore de celui du parrain pour son filleul... Habitude moins fréquente chez les filles.

24. Ce qui va suivre était l'hypothèse que l'incident s'est possiblement produit vers la fin de 1866.

25. Romain Rolland, *Le Voyage intérieur, La Ratoire*, Albin Michel, 1942, texte rédigé fin juin 1924 : « ... j'ai porté, toute ma vie, les pénibles conséquences d'un accident d'enfance : une imprudence de jeune servante qui, m'oubliant au froid d'hiver, quand j'avais moins d'un an, me mit près de la mort et me laissa, pour la vie, une faiblesse des bronches et le souffle oppressé. On trouvera constamment, dans mon œuvre, jaillies, involontaires, comme un vol qui se brise, les expressions « respiratoires » : – « étouffement », – « fenêtres ouvertes », – « air libre », – « souffle des héros... », – l'oiseau qui bat des ailes, ou se replie fiévreux dans la cage de la poitrine blessée.

26. En général le retour des couches était le temps minimum – mais parfois à peine – qu'une mère attendait pour sevrer brutalement son enfant et partir faire une « nourriture sur lieu » [cf. *infra*, note 27].

qualités. Il est même possible qu'ils aient déjà fait appel à ses services.

Aussi, sans être dans la même démarche « industrielle » que les nourrices morvandelles,²⁷ mais néanmoins pour des raisons similaires, Annette accepte cette proposition. Par nécessité économique, c'est certain, mais aussi par ignorance que son nourrisson, sevré prématurément et nourri au biberon à tube avec du lait cru de vache ou de chèvre, ou encore avec des bouillies de farine d'avoine, encoure des risques sanitaires, dont certains sont létaux.²⁸

Peut-être, à cette occasion, comme toutes les nouvelles nourrices, recommande-t-elle de ne pas la prévenir des malheurs qui peuvent arriver dans sa famille : *Si notre petit vient à mourir, ne me l'écrivez pas, cela ferait perdre mon lait*. Perdre son lait c'est perdre son emploi de nourrice.²⁹

Environ un an plus tard, Annette allaite toujours Romain Rolland. Il est maintenant âgé de vingt-trois mois et est, à la toute fin de 1867 ou au tout début de 1868, hors de danger.

Pour Annette, la situation est toute autre. Qu'elle n'ait pas encore terminé sa nourriture sur lieu ou qu'elle soit déjà

rentrée à Corvol, le 8 janvier 1868, à trois heures de l'après-midi, Charles Cléophas Colas, son fils, âgé de treize mois, meurt au domicile familial.

Pourtant la vie continue. À ce propos, il serait intéressant de mettre en perspective les raisons de la débâcle affective qui, d'après Romain Rolland, touche sa mère après le décès de sa sœur Madeleine, en 1871,³⁰ et celles de la nécessité « de faire avec » qui s'imposent à Annette Colas.

Si la date exacte du retour de Annette à Corvol est inconnue, l'événement qui va suivre laisse à penser qu'à la mi-février 1868, au plus tard, elle a regagné son domicile. En effet, le 23 novembre 1868, à sept heures du matin, chez ses parents, naît Marie Charlotte Colas. Son père se prénomme définitivement Henri, il est maintenant âgé de 30 ans et exerce toujours comme manœuvre. Quant à sa mère, Annette Bourcé, elle est âgée de 27 ans et est sans profession.

Vingt ans plus tard, le 11 novembre 1889, toujours à Corvol, Marie Charlotte Colas épouse Jean-Baptiste Justin Siméon, âgé de 28 ans,³¹ valet de chambre au Château de Villette.³² L'acte de mariage, précise que Henri Colas est

27. À ce propos, se référer à *Une enquête sur la vie matérielle en 1848*, publiée avec commentaires par Guy Thuillier, *Aspect de l'économie nivernaise au XIX^e siècle*, pp.515-523, Lib. Armand Colin édit., Paris, 1966.

En 1866, à Corvol, le ménage d'un manœuvre sans enfants doit pouvoir disposer d'un budget annuel de 350 à 450 francs pour suffire à ses besoins élémentaires. Or un manœuvre, par la seule rémunération de ses douze heures de travail quotidien, durant six jours hebdomadaires, sauf dimanches et jours fériés, ne peut guère rapporter que 200 à 250 francs par an [y compris à la papeterie de Villette, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, et où seuls les ouvriers qualifiés perçoivent des salaires annuels de 600 à 800 francs], alors qu'une nourrice sur lieu, dans des conditions de travail plus confortables, même à Clamecy, peut espérer des gages annuels allant de 180 à 240 francs, auxquels peuvent s'ajouter quelques avantages en nature : logement, nourriture, vêture, soins... Aussi, en cette époque de fatalités, où, même pour le corps médical, les liens existants entre les causes et les effets sont encore mal connus, le concept d'amour maternel n'a pas le même sens qu'aujourd'hui, et le fait que son enfant soit la victime collatérale de difficultés économiques, peut être perçu en partie comme un accident domestique regrettable.

À propos de l'évolution historique du concept d'amour maternel, lire : Élisabeth Badinter, *L'Amour en plus*, éd. Flammarion, 1980, et Sarah Blaffer Hrdy, *Les instincts maternels*, éd. Payot, 2002.

En ce qui concerne la situation des nourrices, lire : *Histoire rurale et démographie : les nourrices du Morvan au XIX^e siècle*, par André Armengaud, in *Études et chronique de démographie historique*, 1964, pp.131-9, et Guy Thuillier, *Pour une histoire du quotidien...*, p.77 : [...], il faut évoquer la situation anormale du Morvan, courageusement dénoncée dès 1861 par le préfet Lerat de Magnitot qui publie un rapport du Dr Monot sur la mortalité effroyable des enfants des nourrices sur lieu : les jeunes mères, à peine relevées de couches, conduisent leur enfant à Paris pour le montrer aux parents, et des meneuses les reconduisent au pays : ce double voyage était souvent mortel. Le Dr Monot a démonté soigneusement le mécanisme de cette spéculation, fondée sur la réputation des nourrices morvandelles ; de plus, la mortalité des enfants placés en nourrice dans le Morvan, des « petits parisiens », était très élevée. Lerat de Magnitot et Monot s'élevèrent contre la démolition créée par cette industrie, les avantages donnés aux filles-mères, la dégradation du sentiment maternel, la propagation des pratiques anticonceptionnelles venue droit de Paris. Le rapport du Dr Monot fit scandale, mais provoqua la réorganisation du service des enfants assistés du premier âge en 1874 : toute une mécanique administrative et médicale fut mise en place pour surveiller les enfants des nourrices et les « petits parisiens » ; [...] ce qui limita les abus et provoqua une chute sensible du taux de mortalité des enfants placés en nourrice de 12% en 1874 à 6% en 1904. Surtout, les médecins tentèrent de diffuser auprès des nourrices de meilleurs principes d'hygiène, ils luttèrent contre l'allaitement artificiel prématuré, contre l'alimentation solide, contre les biberons à tube, essayant de développer la pratique des bains réguliers et la stérilisation du lait, et en milieu rural, ils obtinrent quelques succès ; [...]

28. THUILLIER Guy, *Pour une histoire du quotidien...*, p.67, note 83 : Il fallut que le Conseil général procédât à une distribution gratuite de biberons sans tube : « Ce biberon est meurtrier et il donne presque sûrement la diarrhée simple, quand il ne donne le choléra infantile » (Conseil général, 1894, pp.503-4). La mortalité des enfants de moins d'un an élevés au biberon était de 10%. Vers 1925, on dénonçait les sucettes aussi « meurtrières » que les biberons à tube (Conseil général, 1926, p.153). Guy Thuillier, *Pour une histoire du quotidien...*, p.93, note 96 : En 1874, lors de son audition devant la Commission de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner le projet de loi... relatif à la protection des enfants du premier âge..., le Dr Monot indique que la mortalité des enfants allaités par leur mère est de 16% et que celle des enfants sevrés pour que la mère aille à Paris, 64%. La mortalité des enfants apportés de Paris pour être élevés dans le Morvan est de 70%. Il est toutefois nécessaire de préciser qu'au sevrage prématuré du nourrisson s'ajoute un aller-et-retour Morvan-Paris, ou un aller Paris-Morvan pour les *Petits-Paris* [dès les années 1840, enfants de l'Assistance publique de Paris, placés dans des familles nivernaises], effectué dans des conditions de transport pour le moins spartiates.

29. BRULEY Joseph, *Le Morvan cœur de la France*, t.2, p.190.

30. ROLLAND Romain, *Le Voyage intérieur, La Ratoire : Enfin, des impressions morales, puissantes et pénétrantes. La pensée de la mort, qui enveloppa mes dix premières années. - La mort était entrée dans le cercle de famille ; elle avait frappé près de moi une petite sœur plus jeune, dont je reparlerai ; et son ombre continuait d'habiter la maison. Une mère passionnée, dont la douleur ne s'apaisa jamais, fiévreusement couvrait les souvenirs de l'enfant disparue. Et moi qui l'avais vue disparaître en quelques jours, et que la vue constante de cette mère repliée sur cette unique pensée y attachait aussi, malgré l'insouciance de l'âge qui cherchait à s'évader, j'offrais d'autant plus de prise à l'idée qui rôdait, que jusque vers dix ou douze ans, ma vie était menacée. Des congestions fréquentes, bronchites, maux de gorge, hémorragies nasales difficiles à arrêter, coupaient mes élans de vie ; et dans mon lit, je répétais : - « Je ne veux pas mourir ! »*

31. Jean-Baptiste Justin Siméon est né au bourg de Corvol, le 8 décembre 1860, il est le fils de Élie, 22 ans, sabotier, et de Églantine Lafrance, 19 ans, couturière, domiciliés Rue d'Enfer. Recensement de la population, Corvol-l'Orgueilleux, 1881.

32. Le Château de Villette est situé à la sortie ouest du bourg de Corvol-l'Orgueilleux. En 1889, il appartient à Gustave Boulard (1825-

âgé de 50 ans, qu'il est ouvrier papetier, et ne sait toujours pas signer son nom ; quant à Annette, âgée de 49 ans, sans profession, elle signe toujours Annette Bourset, calligraphié à l'identique du jour de son mariage.³³

Le jeune couple Siméon-Colas décide de « monter à Paris » et c'est là que, le 25 décembre 1890, au 6 avenue du Coq, dans le 9^e arrondissement, naît chez ses père et mère, Charles Noël Justin Siméon, fils de Justin, valet de chambre, et de Marie Colas, femme de chambre.³⁴ Puis les naissances se succèdent, mais cette fois à Corvol, Roger Pierre en 1894 qui décède dans sa deuxième année, Roger Élie en 1896, Pierre en 1898 et enfin René en 1902.

Le témoignage de deux des petites-filles de Marie Charlotte Colas-Siméon³⁵ donne comme certain que leur grand-mère a aussi exercé comme nourrice, mais à Paris, alors qu'elle y séjourne avec son mari, entre 1890 et 1896. Là encore, il faut rappeler qu'à cette époque les gages d'un employé de maison plafonnent aux environs de 60 francs par mois, aussi les 80 francs mensuels que peut espérer Marie Charlotte à chaque nourriture permettent d'améliorer copieusement l'ordinaire, favorisant d'autant le retour au pays dans un délai raccourci. Cependant même si la famille est de nouveau rassemblée à Corvol, où Justin a repris ses fonctions de valet de chambre au Château de Villette, cela n'empêche pas qu'en 1901, alors que Marie Charlotte est « mère au foyer », Charles, 11 ans, et Pierre, né en 1898,

sont pensionnaires chez des tiers.³⁶

Au 1^{er} avril 1911, la famille au grand complet vit dans la petite maison de la rue du Faubourg-des-Pots : Annette, 70 ans, et Henri Colas, 72 ans, qui est maintenant vigneron ; leur fille, Marie Charlotte, 42 ans, sans profession, leur gendre, Jean-Baptiste Siméon, 50 ans, papetier, et leurs quatre petits-enfants.³⁷

Dans cette communauté de vie, Henri s'éteint le premier, le 12 mai 1914, à l'âge de 75 ans.

Pour Annette, entourée de ses proches, les jours s'écoulaient paisiblement, rythmés par les quelques tâches domestiques qui lui incombent encore. Quand, le 19 novembre 1916, une forte émotion doit l'envahir lorsqu'elle est informée par la presse locale³⁸ que le Nobel de littérature a été attribué à Romain Rolland.

Puis Annette s'éteint à son tour, chez elle, le 21 décembre 1927, à l'âge de 86 ans.³⁹

Au final, ces quelques lignes publiées dans *L'Écho de Clamecy*, qui ont révélé l'existence et le rôle de cette femme si ordinaire, font naître une interrogation : est-ce que l'un des correspondants clamecycois de Romain Rolland l'aura informé du décès de Annette, sa nourrice, et, peut-être, par projection, de celle du fils de Jacqueline et Olivier ?⁴⁰

mars 2020

1898), manufacturier en papier, et à son épouse Caroline Brivot (1835-1901), petite-fille du banquier clamecycois Henry Brivot (1780-1856) et du général d'empire Jacques Allix comte de Freudenthal (1776-1836). Gustave Boulard est également propriétaire de l'usine de papeterie de Villette, dont le papier pur chiffon, renommé depuis 1837, est réservé pour les tirages de luxe par les maisons d'édition. Ainsi Romain Rolland écrit-il en 1934 : *Je ne manquerai pas de recommander à M. Albin Michel le papier de Corvol l'Orgueilleux pour son Colas illustré : ce serait, en effet, tout à fait indiqué. Mais je ne suis pas sûr d'y réussir s'il a déjà fait marché pour un autre papier. La crise actuelle de la librairie en France rend les éditeurs moins accommodants.* Lettre de Romain Rolland à Pierre Villain-Goulet, libraire à Clamecy, datée de Villeneuve, le 7 novembre 1934, in *Autographes de Romain Rolland, relevés et commentaires par Bernard Duchatelet*, Nouvelle édition, 2018.

33. En 1881, le couple Colas-Bourcé et leur fille Marie Charlotte sont domiciliés en haut de la rue du Faubourg-des-Pots [actuel n°12]. Recensement de la population, Corvol-l'Orgueilleux, 1881. Est-ce que cette maison a été achetée grâce à l'argent gagné chez les Rolland ? C'était quasi systématique pour les nourrices morvandelles, dont la demeure, construite grâce à l'argent gagné à Paris, était qualifiée de « maison de lait » [cf. références, note 27].

34. *Archives Municipales* du 9^e arr. de Paris, état civil.

35. Yvette Siméon-Lemaire, aujourd'hui décédée, et Raymonde Siméon-Chavigneau, toujours corvoloise.

36. D'après le recensement de la population de Corvol, en 1896, Charles vit chez ses grands-parents Colas, Roger Pierre est décédé, Roger Élie, qui vient de naître, et sa mère sont présents, mais le père, valet de chambre, est absent ; d'après celui de 1901, les parents sont présents, mais seul Roger Élie, 5 ans, vit avec eux. Recensements de la population, Corvol-l'Orgueilleux, 1896 et 1901.

37. Recensement de la population, Corvol-l'Orgueilleux, 1911.

38. *L'Indépendance* du 19 novembre 1916 [fondé par Jules Jaluzot, député de l'arrondissement de Clamecy, aussi fondateur du grand magasin parisien *Au Printemps*] : *Le prix Nobel. – L'Académie suédoise a décerné le prix Nobel de littérature, pour 1915, qui avait été réservé, à Romain Rolland, l'auteur de « Jean Christophe » (né à Clamecy (Nièvre), le 29 janvier 1866).*

– *L'Écho de Clamecy* du 26 novembre 1916 [cf. supra note 4] : *Le prix Nobel. – L'attribution du prix Nobel de littérature pour l'année 1915 à M. Romain Rolland, de Clamecy, est officiellement confirmée. Dès que la nouvelle lui en est parvenue, l'auteur de Jean-Christophe a immédiatement fait connaître que son intention était de consacrer le montant intégral du prix à des œuvres de bienfaisance.*

« *Je ne veux conserver pour moi, a-t-il dit, que le droit de penser et d'écrire librement.* »

39. D'après l'état civil, Annette est décédée le mercredi 21 décembre et a du être inhumée dès le jeudi 22, et non pas le jeudi 29 comme le suggère le journal, qui pour l'occasion l'a rajeunie de deux années. Leur gendre, Jean-Baptiste Justin Siméon, ancien contremaître à la papeterie, décède au même lieu, le 27 mai 1940, suivi par leur fille, Marie Charlotte, le 23 février 1947. Depuis cette époque la maison de la rue du Faubourg-des-Pots est sortie du patrimoine familial.

40. Peut-être faudrait-il chercher dans l'œuvre de Romain Rolland d'autres allusions, sinon projections, à la relation qu'il a eu avec sa nourrice ? Ainsi, pourquoi, en 1913, dans *Colas Breugnon*, prénomme-t-il Colas le personnage de Breugnon ? Pourquoi, en 1922, dans *L'Âme enchantée*, prénomme-t-il Annette, le personnage à qui il va faire donner le sein ? – [...] *Franz ne s'en cachait point. Il réclamait naïvement, comme son dû, sa goulée. Tels ces nouveau-nés aveugles, il tâtonnait des lèvres et des mains...*

– *Eh bien, bois, mon petit ! Bois-moi ! Je mets le bout de mon sein dans tes lèvres... Et ce contempeur des femmes, à qui le lait maternel avait manqué – (il avait perdu sa mère quand il était au berceau) – ne pensait pas à la femme dont il suçait le sein, il n'aimait pas la femme, il aimait le sein. Il lui fallait calmer sa soif désespérée. Annette ne l'ignorait point. Elle n'était pour lui rien de plus qu'une nourrice de sa peine, qui la berce et l'endort. [...]*

Pur hasard, pure coïncidence, choix inconscient... ou choix délibéré ?